

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1137>



# Modalités du Vote

- FSU - Congrès - Congrès FSU 2013 -



Date de mise en ligne : dimanche 21 octobre 2012

---

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

---

**Avant le congrès de la FSU de février prochain doit avoir lieu le vote des syndiqués sur le rapport d'activité et les textes des tendances. Ce vote a lieu du 7 novembre au 29 novembre pour tous les syndiqués de la FSU, quel que soit leur syndicat.**

Vous recevrez votre matériel de vote début novembre par le biais de votre syndicat ou de votre section départementale FSU.



### Spécial n°1 Congrès FSU

Vous avez reçu avec le dernier numéro de Pour (revue mensuelle de la FSU) un supplément Â« spécial congrès n°1 Â» contenant les textes sur lesquels vous voterez début novembre.

Ne le perdez pas. Il peut être utile au moment du vote (pour vous ou pour quelqu'un(e) qui l'aurait égaré...).

Voir aussi en fichier joint, ci-contre (cliquer sur la vignette).

Vous trouverez ci-dessous la façon dont votre syndicat national va organiser le vote début novembre.

### Congrès FSU : Votez École Émancipée

## Modalités d'organisation du vote fédéral selon les Syndicats Nationaux :

- **EPA**  
Vote national par correspondance au siège du syndicat ou vote dans les sections régionales.
- **SNAC**  
Vote par correspondance avec dépouillement à la permanence nationale.
- **SNASUB**  
Vote par correspondance avec enveloppes T et boîte postale. Dépouillement national.
- **SNCS**  
Vote national électronique centralisé par le siège national.
- **SNE**  
Vote par correspondance centralisé au plan national pour le dépouillement à l'Agence de l'eau à Lyon.
- **SNEP**  
Organisé par les sections départementales (ou académiques) du SNEP, avec le matériel de vote fourni par le SNEP.
- **SNEPAP**  
Vote par correspondance collecté nationalement ou vote à l'urne lors du congrès national du SNEPAPFSU (26 au 30 novembre).
- **SNES**  
Organisé dans chaque section d'établissement (S1)+ S1 de retraités (1 par département, organisé par correspondance au sein du S1 de retraités).  
Les isolés votent par correspondance. Ce sont les sections départementales (S2) qui centralisent les votes, puis les font parvenir au SNES national.
- **SNESUP**
  - Modalité de vote prioritaire : vote dans chaque section SNESUP avec liste d'émargement. Le vote par

## Modalités du Vote

---

correspondance, sous double enveloppe, est une des modalités possibles du vote dans les sections.

Le dépouillement des votes est effectué par chaque section. Les résultats sont transmis au siège du syndicat.

- Modalité de vote complémentaire : Vote par correspondance national (envoi direct au siège du syndicat).  
Peuvent envoyer leur vote directement au siège, les syndiqués isolés ou retraités, ou ceux n'ayant pas de section syndicale de rattachement, ou ne pouvant participer au vote organisé dans leur section, ou dont la section n'aurait pas organisé de vote.

Ces dispositions s'appliquent aux syndiqués à l'étranger.

- **SNETAP**

Les sections locales procèdent à la collation des votes et les font suivre par correspondance sur Paris pour dépouillement par notre commission de contrôle.

- **SNICS**

Vote par correspondance collecté à l'échelon national.

- **SNPES PJJ**

Vote par correspondance sous responsabilité des sections locales SNPESpjj et dépouillement à ce niveau, puis collecte au niveau national.

- **SNPI**

Vote par correspondance, collecte au niveau national, transmission par le SN.

- **SNUACTE**

Si la SD FSU organise le vote, vote par correspondance sous la responsabilité de la SD FSU selon ses règles d'organisation.

Pour les autres cas, vote par correspondance organisé sous la responsabilité du syndicat national qui est collecteur des votes.

Centralisation de tous les résultats par le SN.

- **SNUAS FP**

Vote par correspondance avec collecte par le national du syndicat.

- **SNU CLIAS**

Le national organise le vote pour les syndiqués-es dont le vote n'est pas organisé par la SD FSU territorialement concernée.

- **SNUEP**

Vote par correspondance sous enveloppes T (retour de courrier à la Poste). Dépouillement national.

- **SNUIPP**

Vote organisé par les sections départementales du SNUIPP-FSU par correspondance à partir du matériel de vote fourni par le syndicat national.

- **SNUITAM**

Vote par correspondance avec dépouillement au local syndical sous la responsabilité du syndicat national.

- **SNUPDEN**

L'échelon national organise, collecte et dépouille le vote par correspondance.

- **SNU TEFI**

Vote par correspondance organisé par le national avec enveloppe « retour ».

La collecte et le dépouillement des votes se fait à la permanence nationale du syndicat.